

PILOTAGE DE VOTRE ACTIVITÉ

Objectif général

Prendre conscience de la nécessité de disposer d'un outil de suivi, d'action et de décision dans son entreprise
Connaître les étapes clés de la réflexion.
Acquérir la méthodologie pour concevoir un pilotage adapté à son activité

Public concerné

Chef d'entreprise et toute personne en charge des fonctions administratives et comptables en TPE et PME.

Formateur

Eric JACQUEMETTON

Date 2016

18 janvier - 22 février – 29 mars
18 avril - 23 mai - 20 juin
18 juillet - 12 septembre
17 octobre

Tarifs

Artisan : 45 €
Autre public : 300€ (possibilité de prise en charge, nous consulter)

Contact

Initiative Loir-et-Cher : 02 54 56 64 17

Durée : 1 jour (7 heures)

Ce programme de formation est indicatif, la formation est individualisée, différents points sont abordés et développés selon vos besoins.

Programme

LES FONDAMENTAUX

Le prévisionnel : Quand – Comment – Pourquoi

Le potentiel Max de l'entreprise :

Qu'est-ce que c'est ?
Le calcul

Le potentiel de MON entreprise

Déterminons ensemble le potentiel de votre structure et son dimensionnement

Le prix de revient d'une heure de travail :

Qu'est-ce que c'est ?
Comment le calculer ?
Son importance

Constitution du chiffre d'affaires ; du résultat :

Décomposition

Marchandises :

Règles de calcul des marges
Les erreurs à éviter

Main-d'œuvre :

Règles de calcul des marges
La théorie et la pratique
Et le dirigeant ?
Comment calcule-t-on son CA M.O. ?

Les outils de pilotage :

Mon tableau de bord, mon G.P.S.
Les erreurs à éviter

Définition des indicateurs:

Lesquels choisir, pourquoi ?

Gestion des dérives :

Les alertes – les solutions – les réflexions